



VI. Le développement durable

3. L'Estuaire et le Chenal

Du fait de son extension géographique, de sa linéarité et de la qualité des espaces riverains, un port d'estuaire doit tout particulièrement veiller à concilier enjeux environnementaux et impératifs de compétitivité et de sûreté de ses accès maritimes. Des aménagements structurants – les digues de calibrage – ont été réalisés à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle pour fixer le lit mineur de la Seine dans l'estuaire, sécuriser la navigation et en augmenter les performances.

Les digues de calibrage ont été conçues à l'époque pour favoriser « l'auto-dragage » de la Seine en renforçant l'action du **jusant**.

Aujourd'hui, une demande s'exprime tout à la fois pour toujours mieux sécuriser l'entretien du chenal et les conditions de navigation, renforcer la compétitivité du mode de transport maritime par de meilleurs tirants d'eau admissibles mais aussi pour préserver la qualité écologique des espaces particulièrement riches et sensibles de l'estuaire de la Seine et reconquérir les zones humides.

De sorte que si le dragage est une nécessité, le devenir des sédiments représente un enjeu à l'échelle de la vallée de la Seine. Le port de Rouen se positionne donc dans la recherche et la mise en œuvre de perspectives nouvelles pour les sédiments et les sites de dépôts : usage agricole pour les sites en bordure de Seine, remblaiement d'anciennes ballastières, perspectives de retour à l'état de pâturage ou de zone humide, recherche de filières économiques de valorisation d'une partie des matériaux dans la construction routière ou la viabilisation de zones d'activités... On assiste même à la désignation en site Natura 2000 d'anciennes chambres de dépôt qui se révèlent, avec les années, capables de développer des richesses écologiques insoupçonnées.

[Chap. IV Les accès nautiques](#)

Jusant : marée descendante